CONSEIL D'ETABLISSEMENTS (CET) de Montreux-Veytaux

Procès-verbal N° 11 – 2016 / 2021

Séance du mardi 7 mai 2019, 18h30 – / 19h44

Salle no 22 – Maison de Quartier Jaman 8, Clarens

Ordre du Jour du 7 mai 2019

1. Séance du 29 janvier 2019 3
1.1. Approbation du procès-verbal (annexe) 3
2. Informations des directeurs 3
3. Cérémonie des promotions 4
4. Convention Etat Commune 4
4.1. Reprise de la gestion des cantines scolaires 4
4.2. Point de situation sur les devoirs surveillés 5
5. PMS 5
6. Divers et propositions individuelles 5
6.1. Agenda des vacances scolaires 5
6.2 Abris dans les préaux 6
7. Calendrier 2019 6

- **Sont présents :**

Groupe 1 **Les représentants des autorités communales :**

Mmes	Jacqueline Pellet
	Jessica Ruedin
	Viviane Schweizer Ronnerström
M.	Yanick Hess

Groupe 2 **Les représentants des professionnels actifs au sein des établissements :**

Mmes	Sandra La Torre
	Marlène Salmon
MM.	Gérald Fankhauser
	Laurent Husson
	Xavier Désilets
	Guillaume Jordan

Groupe 3 **Les représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements :**

Mmes	Marie-Noëlle Lentes
	Sandra Daven
	Sandrine Dias Alves Fernandes
	Geneviève Monticelli
	Martina Schmidt
MM.	Simon Smith
	Fabrice Staub

Groupe 4 **Les parents d'élèves fréquentant les établissements :**

Mmes	Denise Nicolo
	Alexandra Ramser
M.	Michel D'Antino

- **Les membres excusés :**

Mmes	Christine Chevalley, **groupe 1**
	Céline Cornaz, **groupe 3 (en alternance avec Mme G. Monticelli)**
	Carine Dind, **groupe 4**
MM.	Romain Pilloud, **groupe 1**
	Olivier Raduljica, **groupe 4**
	Albert Richard, **groupe 4**

Prise du PV : C. Rossetti

Diverses abréviations utilisées dans ce procès-verbal :

DGEO : Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire du Canton de Vaud
EPSMO : Etablissement scolaire primaire et secondaire de Montreux-Ouest
EPSME : Etablissement scolaire primaire et secondaire de Montreux-Est
CEF : Conseillère école-familles
PMS : Plan de mobilité scolaire
SESAF : Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation

1. Séance du 29 janvier 2019

1.1. Approbation du procès-verbal (annexe)

Mme Sandra Daven, nouvelle conseillère école-famille de l'EPSMO[1] est présentée. Sa participation aux prochaines séances se fera en alternance avec Mme Sandrine Dias Alves Fernandes, conseillère école-famille de l'EPSME[2].

Le procès-verbal est validé avec les remerciements à son auteure.

2. Informations des directeurs

EPSMO (voir Powerpoint)

Le directeur apporte quelques informations sur la vie de l'établissement et expose le bilan positif de la réorganisation des camps avec une présentation PowerPoint (voir annexe). Ce projet est entériné.

Les enseignants partant à la retraite sont évoqués (10 enseignants cette année et 6 l'année prochaine). Des pages de l'histoire de l'école se tournent avec leur départ.

La grande Fête VinetCity sera organisée le 1er ou 2 juillet 2019 selon les prévisions météorologiques. Elle aura pour thème la Suisse. Le collège Vinet va être entièrement transformé avec diverses activités. Les membres du CET sont conviés à cet événement.

Un flyer est distribué pour un vernissage le 22 mai 2019 à 17h00 à Rambert sur le thème de la différence. Le 23 mai 2019 à 19h00, aura lieu le concert des activités du chœur de Vinet – Rambert. Le vendredi 24 mai 2019 à 19h00 le chœur du collège de Chailly se produira à Chailly. Les membres du CET sont également conviés à ces événements.

Le 4 juin 2019 l'établissement recevra les parents des futurs élèves de 1P. Ce projet est repris de l'année passée. Les 1P actuels feront un après-midi de bricolage avec les futurs 1P. Tous les parents recevront une petite mallette munie de matériel de base de l'écolier, des informations (consignes à préparer avant la rentrée) et des activités à faire pour les enfants. Cette mallette a pour but de préparer la rentrée scolaire. Le directeur remercie les maîtresses pour ce concept.

L'année prochaine l'établissement travaillera sur le thème de la bienveillance. Des actions auront lieu durant l'année permettant de travailler sur cette thématique.

La rentrée scolaire s'annoncera chargée avec 63 classes (20 et 21 élèves par classes). Un des gros défis de l'année prochaine sera la réflexion sur la journée de l'écolier (revoir les horaires des élèves pour les faire commencer plus tard).

Le directeur explicite le Concept de l'école à 360 degrés. Actuellement, les demandes de soutien sont adressées à deux services, la DGEO[3] et le SESAF[4]. Ces deux services vont fusionner pour n'en faire qu'un seul. A partir de la rentrée 2020, l'idée sera de décider à l'interne de l'établissement des mesures à mettre en place. L'élève est au centre du dispositif. Les établissements de l'EPSME et de l'EPMSO auront 3 ans pour mettre en place un conseil ad hoc. Ce concept sera proposé au Département pour approbation.

[1] Etablissement scolaire primaire et secondaire de Montreux-Ouest
[2] Etablissement scolaire primaire et secondaire de Montreux-Est
[3] Direction générale de l'enseignement obligatoire
[4] Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation

Le directeur termine sa présentation par la thématique d'un bon climat de l'établissement et souligne l'importance des sorties culturelles et des camps dans un établissement.

EPSME (voir Powerpoint)

Le sujet « Concept 360 » est repris par le directeur (voir ci-dessous lien internet du concept) : https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/communiques-de-presse/detail/communique/un-concept-360-pour-repondre-aux-besoins-de-tous-les-eleves-1552047903/.

Il encourage les membres à en prendre position. A l'EPSME, il y a une volonté de le gérer comme un projet de restructuration. Une structure d'évaluation sera mise en place. Le comité de pilotage sera un conseil de direction. Le CET sera appelé à collaborer avec l'établissement pour développer ce projet. Actuellement, le directeur est à la recherche d'un chef de projet (un enseignant ou enseignant spécialisé).

La grève du 14 juin 2019 fait l'objet d'un échange. Les enseignants portant ce projet se sont engagés, avec l'appui de la direction, à l'organisation de la journée.

M. Husson revient sur la réflexion de M. Fankhauser concernant le climat scolaire. C'est une condition sine qua non à l'apprentissage. Il n'y a pas d'apprentissage sans bon climat. Les camps, les activités extrascolaires et les camps sportifs sont essentiels. Le sport apporte une composante particulière entre l'intellectuel et le moteur. La Commune de Montreux est remerciée par le directeur car globalement la même offre sera fournie l'année prochaine. Un petit film est diffusé sur un camp de ski à Bretaye avec des classes de développement démontrant les bienfaits d'une activité sportive.

3. Cérémonie des promotions

Les promotions des collèges périphériques sont prévues fin mai et figurent sur le site internet. Les membres du CET sont cordialement invités à participer aux promotions à 15h00 à salle du Pierrier. Le vendredi 5 juillet 2019 le matin les promotions se dérouleront du côté de Montreux-Ouest et l'après-midi du coté de Montreux-Est.

4. Convention Etat Commune

4.1. Reprise de la gestion des cantines scolaires

La Commune a été nantie de l'abrogation de la Convention relative aux prestations communales exécutées par l'administration des deux établissements scolaires. L'Etat est en train d'abroger les conventions régissant les tâches communales effectuées par les écoles concernant les bâtiments scolaires, la construction de ceux-ci est de responsabilité communale tout comme les devoirs surveillés, les cantines scolaires, le financement des camps et les sorties culturelles. Suite à l'annonce du Canton de l'abrogation de la Convention, la Commune a préparé le terrain afin de reprendre progressivement les diverses tâches qui lui incombent. La Présidente donne la parole à M. Smith pour de plus amples explications.

Les diverses prestations ont été passées en revue. La tâche la plus abordable et la plus riche en enseignement est celle des cantines scolaires. Il incombera à la Commune de gérer les inscriptions des enfants et la fourniture des repas. Cette prestation était auparavant assumée par les écoles. Dès la rentrée scolaire 2019, un système de gestion informatique sera mis en place. Les parents pourront inscrire leur enfant en ligne et pourront également gérer leur repas et payer en ligne.

Ce système leur permettra de la flexibilité. Une posture réflexive permettra de retirer les enseignements nécessaires pour la reprise des autres prestations.

M. Désilets demande s'il y aura un guichet pour les parents mal à l'aise ou n'ayant pas accès à internet. M. Smith précise que les inscriptions pourront être traitées par ordinateur, tablette ou smartphone. Les quelques parents pourront venir au guichet de SFJ[5]. Le mode de paiement se fera par carte de crédit ou débit, sans facturation. Les parents ne possédant pas de carte de crédit devront s'adresser directement à SFJ. Il subsistera toujours un suivi humain. Un code-barres sera expédié sous forme papier aux parents. Ce changement de paradigme sera communiqué aux parents par le biais deux courriers rédigés avant l'été et pour la rentrée scolaire à tous les élèves de Montreux et de Veytaux. Les autres prestations pourront être déployées en fonction de leur faisabilité. Cet objet sera remis à la prochaine séance du 24 septembre 2019.

4.2. Point de situation sur les devoirs surveillés

Le 29 avril 2019 des fichiers pdf sur le point de situation des devoirs surveillés et le rapport de l'URSP[6] ont été transmis aux membres. Dans ce rapport se trouve un panorama de ce qu'il existe dans le canton de Vaud ainsi que des recommandations en matière de devoirs surveillés. Tout comme les cantines scolaires, les devoirs surveillés font parties des obligations communales. A terme, cette prestation sera reprise et organisée en collaboration avec les établissements. Il est important que ce soient des professionnels et des gens formés qui se chargent des devoirs surveillés. A Montreux, contrairement à d'autres communes, cette prestation est gratuite. Une réflexion sera menée à ce sujet. Les différences entre les communes sont également annotées dans ce rapport. L'opinion des membres du CET sera sollicitée dans le cadre de cette réflexion. Ce sujet sera également remis à la prochaine séance.

Mme Ramser questionne la Présidente quant à l'existence de devoirs surveillés sur Territet. Mme Pellet précise que pour l'organisation de devoirs surveillés, il faut un minimum de demande requis. M. Husson confirme l'organisation de 11 périodes à Gare 33 et 10 dans les collèges périphériques (105 élèves sur 1278 dont 63 élèves sur le site de Gare 33 et 42 élèves dans les 7 autres périphériques Etraz, Vernex et Collonge).

5. PMS[7]

Les nouvelles du PMS du collège de Collonge ont été expédiées par poste le 4 avril 2019 à tous les membres. Aucun autre PMS ne sera initié. Une requête de M. Fankhauser concernant un trottoir à Chailly a été prise en compte. Les mesures de Clarens, Vinet et de Collonge sont actuellement à l'étude dans les services techniques communaux. Les mesures concernant Veytaux ont été transmises à la Commune de Veytaux pour suivi.

6. Divers et propositions individuelles

6.1. Agenda des vacances scolaires

La présidente donne quelques précisions quant au lien mis à disposition de l'agenda des vacances scolaires. https://www.vd.ch/themes/formation/jours-feries-et-vacances-scolaires/

[5] Service des affaires sociales, familles et jeunesse
[6] Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques
[7] Plan de mobilité scolaire

6.2 Abris dans les préaux

Une demande par rapport aux abris des préaux a été communiquée par Mme Ramser. Le préavis municipal déposé pour construire des abris dans les préaux a été refusé par le Conseil communal. M. Hess, Président du Conseil communal, donne des explications quant au refus de ce projet.

Mme Pellet informe le CET des démarches entreprises pour ce préavis. La Commune de Montreux est prête à faire une nouvelle proposition. Il ne s'agit pas de directives du département mais de recommandations que la Commune n'est pas obligée de suivre. Ces recommandations sont toutefois prises en compte pour les nouvelles constructions.

Mme Ramser propose d'insérer le flyer du CET avec les documents remis aux élèves en début d'année afin d'informer les parents de l'existence du CET d'une manière simple, efficace et économique. Cette proposition sera prise en considération.

7. Calendrier 2019

La prochaine séance est agendée au : Mardi 24 septembre 2019 à 18h30 à Jaman 8.

Annexes : - Powerpoint de l'EPSMO
- Powerpoint de l'EPSME

Diffusion de ce procès-verbal : - Membres du CET
- La Municipalité pour information
- Après validation sur le site internet communal

CET – mai 2019

Fin d’année

1er bilan

- Réorganisation des camps – AMS

- Très positif

Années	Activités	
3P	Semaine verte à Leysin	
4P	Semaine verte à Leysin	
5P	Semaine verte à Leysin	
6P	Camp de ski à Leysin	
7P	Semaine verte à Leysin	
8P	Camp de ski à Leysin ou Champéry	
9 VG 9VP	Camp sportif à Fiesch (Valais)	Camp de ski Leysin
10 VG 10VP	Camp de ski à Leysin ou Champéry	Wiesbaden
11 VG/VP	Voyage d'études (selon vœux des maîtres et des élèves)	

			5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e
	Athlétisme	Lancers Sauts Courses		X [2]		X		X	
Endurance	Effort soutenu	Course longue durée Orientation			X	X	X		
Fair-Play	Jeux	Volley (F) Hand-Ball Foot (G) Balle par-dessus la corde Ballon derrière la ligne Balle brûlée, à 2 camps	X	X	X	X	X		X
Sports aquatiques	Natation	Jeux en piscine			X	X			
Découverte Plaisir	Ouverture	Raquettes Initiation au golf Patinoire			X		X	X	X
			1	2	4	4	3	2	2

[2] Le matin

canton de vaud

LIBERTÉ ET PATRIE

Retraites 2019

1976	A-L. Stuber
1978	Maric Melly
1979	Francine Gudet
1979	Gérald Yersin
1980	C. Brandenburger
1980	Nicole Sauge
1992	C. Trottet
2003	C. Golinucci
2008	C.L. Seiler
	C. Lienhart

- Calendrier de fin d’année

Promotions

- Fête à Vinet le lundi 1er juillet ou mardi 2 juillet

- Thème : La Suisse

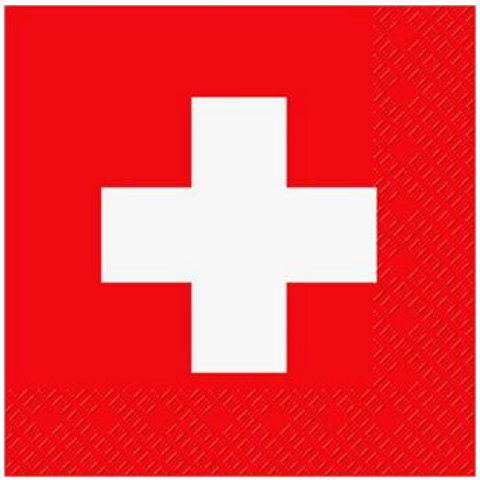

Exposition sur le thème de la différence : 22 mai à Rambert 17h00

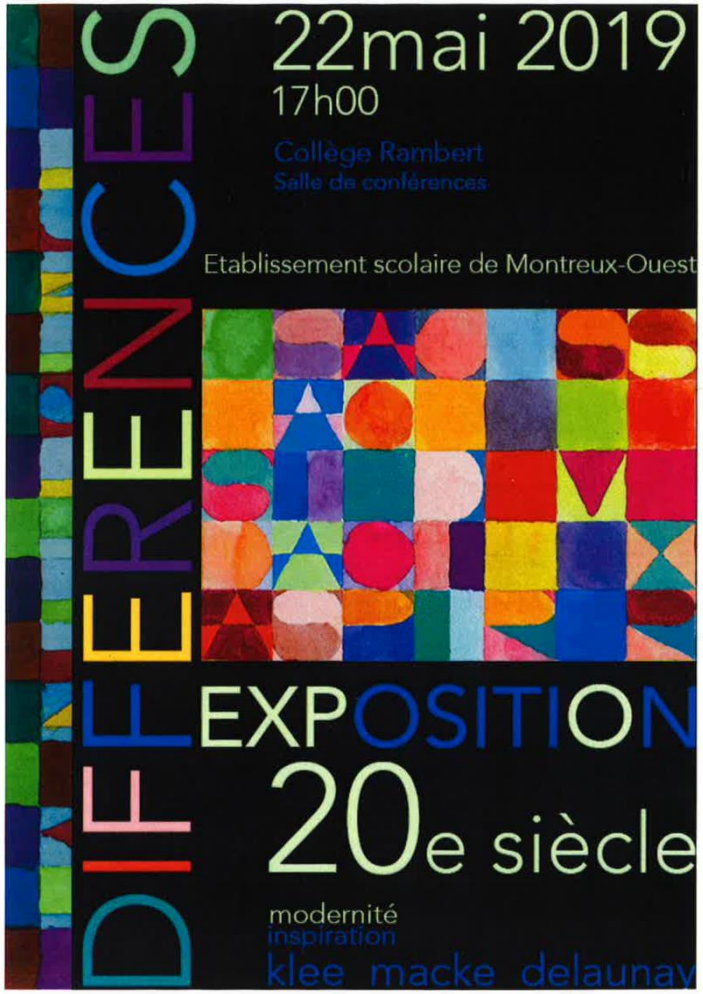

CONCERTS DES CHŒURS ET ORCHESTRE DES ÉLÈVES

- 23 mai : orchestre des élèves, chœurs de Vinet et de Rambert: collège de la Gare à 20h00
- 24 mai : Chœur du collège de Chailly collège de Chailly, 19h00

canton de vaud

LIBERTÉ ET PATRIE

CET – mai 2019

Rentrée scolaire

1P

- Soirée de parents le 4 juin
- Accueil des parents et des enfants dans les classes respectives les
  - 14 juin à Vinet
  - 21 juin à Chailly
- Remise d'une mallette aux familles

canton de vaud

LIBERTÉ ET PATRIE

Thème 2019-2020

La Bienveillance

Rentrée scolaire

- asses

  - 44 classes du primaire
  - 19 classes du secondaire

- Pour un total prévisible de 1156 élèves (1151)

Gros défis pour 2019-2020

- Réflexion concernant la journée de l'écolier, mise en place d'un nouvel horaire en 2020

- Réflexion concernant le concept 360°

L'idée Concept 360°

L'enseignant confronté à une classe difficile

Analyse des besoins
Analyse de terrain

Une nouvelle approche

L'élève au centre du dispositif

Apport du collectif à l'individu: le groupe "classe"

La réunion de la DGEO et du SESAF

canton de vaud

LIBERTÉ ET PATRIE

En début d'année scolaire: des demandes

360°

- Un accès direct aux ressources
- Prévisibilité
- Autonomie
- Climat scolaire

canton de vaud

LIBERTÉ ET PATRIE

Élève difficile - Enseignant en difficulté

360°

- **Un regard croisé**
- **Consultation collaborative**
- **Modalités à définir**

Identification du besoin de l'élève

360°

- Évalution préalable
- Accès facilité pour l'enseignant
- Rapidité d'intervention
- Soutien d’un autre professionnel
- La prestation en faveur de l’élève

Des interactions profitables

360°

- Échanges entre professionnels
- Des réponses individuelles et collectives
- Climat scolaire
- Relations parents-enseignants

Les délicates transitions

360°

- Agir tôt et en continu
- Collaborations avec les parents
- Collaboration avec le parascolaire
- Transitions entre les cycles

Conseil d'Etablissement
7 mai 2019

Laurent Husson, Directeur

Ecole inclusive

Concept d'Etablissement 360°

Concept d'Etablissement 360°

- Concept 360° en consultation: faites valoir votre position!
- Concept d'Etablissement à créer, tester et faire valider pour le 31 juillet 2022
- Gestion de projet – mode participatif

Comment allons-nous mettre en œuvre le concept 360° à Montreux-Est?

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/accueil/Communique_presse/documents/concept_360-consultation.pdf

Concept d'Etablissement 360° Etapes (projet)

1. Structure du projet – plan de projet — 2018-2019
2. Appropriation des éléments du concept 360° — 2019-2020
3. Inventaire des prestations existantes
4. Analyse des besoins et des prestations
5. Choix stratégiques et opérationnels
6. Rédaction du concept
7. Tests et consultations — 2020-2021
8. Finalisation du concept
9. Mise en œuvre — 2021-2022
10. Suivi, évaluation et régulation

Communication

Concept d'Etablissement 360°
Structure générale

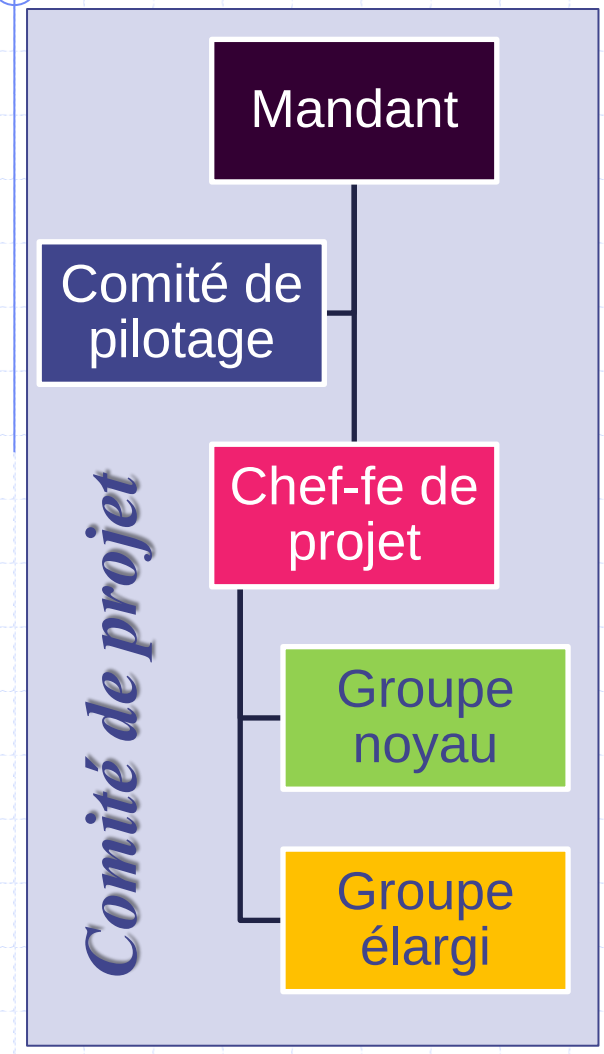

Directeur	Initie, anime, **valide**
Conseil de direction (+)	Pilote, appuie, **décide**
Enseignant-e (Cycle 1, 2 ou 3, spéc.)	Organise, coordonne, **produit**
Enseignant-e-s, enseignant-e-s spécialisé-e-s, PPLS – PSPS, assistantes à l'intégration, etc.	Analyse, conçoit, **propose**
CET (parents, commune, société civile), police, SPJ, etc.	Eclaire, soutient, **complète**

Grève du 14 juin 2019

Communiqué du BIC du 15.3.2019

stéréotypes liés au genre. Ainsi, même si les conditions de travail offertes aux employé-e-s de l'administration cantonale ne sauraient constituer une base suffisante pour un conflit collectif, le Conseil d'Etat souhaite que les revendications légitimes du mouvement national puissent être portées par les employé-e-s qui le désirent. Dès lors, il a décidé, dans l'hypothèse où les syndicats saisiraient l'organe de conciliation et d'arbitrage, qu'il ne contesterait pas un acte de non-conciliation ; la grève pourra ainsi être licite et il n'y aura pas de sanctions administratives.

Grève du 14 juin 2019

- Le mouvement sera probablement bien suivi dans le personnel enseignant de l'EPSME
- Les enseignant-e-s se sont engagés à prendre en charge, avec l'appui de la Direction, l'organisation de la journée
  - Aucun élève sera laissé à lui-même
  - Aucun parent ne sera contraint à prendre congé pour s'occuper de son enfant

EPSME

Les camps, ça vaut la peine!

Merci à la Commune de Montreux!

Camp de ski classe D, Bretaye

EPSME

Promotions 7S – 12RAC

Promotions

- Promotions périphériques 1P-6P – dans les collèges – durant la dernière semaine

- Promotions Gare 33 – Pierrier – 5 juillet
  - 7-8P, DEP 7-8: 8h15 – 9h30
  - 9-10S, DES, ACC: 10h00 – 11h15
  - 11S, 12RAC: 15h00 – 16h15
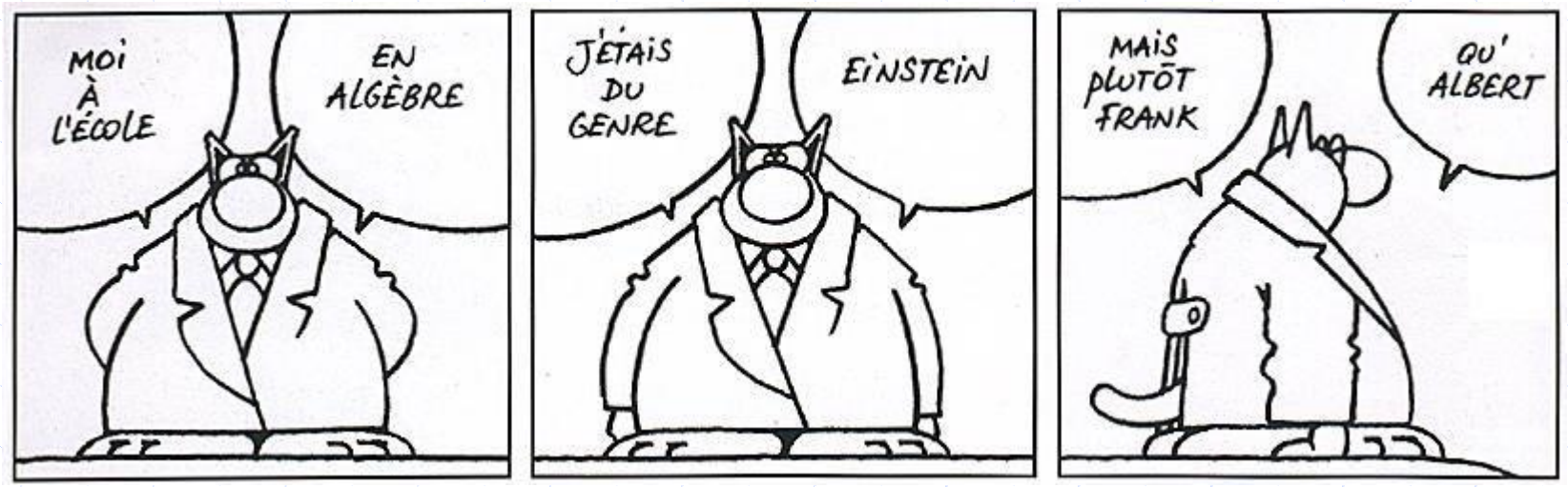
Merci et bonne fin de soirée!